

## COMMUNIQUE DE PRESSE SNEP

# "CREATION ET INTERNET", UNE LOI LEGITIME

**Les producteurs phonographiques français se félicitent** que le débat sur le projet de loi "Création et Internet" débute aujourd'hui à l'Assemblée Nationale.

**Ce texte fixe un cadre** qui, loin d'être archaïque ou taillé sur mesure pour quelques acteurs de la filière musicale, doit permettre l'essor harmonieux des offres légales de musique sur Internet et le maintien d'une création aujourd'hui en péril

**Grâce à la présence sur les sites légaux** de millions de titres disponibles sous les formes les plus variées (achats à la carte, abonnements, écoute en streaming...), du fait aussi de la suppression des mesures qui limitaient le nombre de copies ou le transfert des fichiers musicaux, et de la baisse régulière des prix grâce notamment à des systèmes de forfait, la musique légale est aujourd'hui facilement accessible.

**Dans ces conditions, faire œuvre de pédagogie** et de dissuasion concernant les téléchargements illégaux et leurs conséquences dévastateurs est, comme le projet de loi le propose, parfaitement légitime.

**Plus de dix mille professionnels anonymes, artistes, créateurs**, qui appellent à soutenir la loi, l'ont compris. Le SNEP ne peut que s'en réjouir. Il renouvelle ses vœux que dépassant les clivages politiques, l'Assemblée à l'instar du Sénat approuve très largement ce texte.

**Contacts : Hervé RONY et Patricia SARRANT : 01 44 13 66 62**